



**Sigle :** LCdLM

**Siège social :** 586 Avenue Jean Jaurès, 59790 Ronchin

**Mail :** [cie.longsmarcheurs@gmail.com](mailto:cie.longsmarcheurs@gmail.com)

### **1) Assemblée générale extraordinaire.**

**Date :** Samedi 25 Mai 2019

**Lieu :** Maison des étudiants, Villeneuve d'Ascq.

**Présidé par :** Le bureau

**Heure :** 14H00

**Rédacteur :** BURY Yann, secrétaire.

**Début à 14H45.**

**Fin à 18H15.**

**Durée : 3H30.**

### **2) Présents lors de l'assemblée générale extraordinaire.**

- DJEMOUI Clément, membre.
- GANDON adrian, membre.
- FLEURY Mathieu, membre.
- NIGON Aurélien, membre.
- HUART Kevin, membre.
- BURY Yann, secrétaire.
- MALARDE Loïc, président.
- LESAFFRE Théophile, invité.
- GRIBAUT Aymeric, invité.

### **3) Absents lors de l'assemblée générale extraordinaire.**

- LECLERC Joy, membre.
- BERNARD Maxime, membre.

### **4) Participant(e)s aux votes par procuration.**

- HUREZ Anne-Sophie, trésorière. Donnant procuration à NIGON Aurélien, membre.
- STALLARS Loic, membre. Donnant procuration à NIGON Aurélien, membre.

### **5) Ordre du jour.**

- Bilan financier 2018-2019.
- Bilan moral.
- Élection du bureau.
- Élection des responsables.
- Présentation du plan d'action du nouveau bureau. (si existant)

## 6) Bilan financier 2018-2019.

Présenté par NIGON Aurélien sur autorisation du bureau.

### Rentrées :

- Prestation Lesquin :	500€
- 10,3 Adhésions :	465€
- Autres :	7,80€
- Total :	972,80€

### Dépenses :

- Armes de GN :	536,89€
- Rachat de matériels divers à une autre association:	200€
- Création de l'association :	44€
- Assurance :	40€
- Autres :	7,80€
- Total :	828,69€

### Excédents :

- Rentrées :	972,80€
- Dépenses :	828,69€
- Total (Rentrées - Dépenses):	144,11€

## 7) Bilan moral.

### Points négatifs :

- Suite a la démission de MALARDE LOÏC, Président et HUREZ Anne-Sophie, Trésorière. Un vote du nouveau bureau est nécessaire.
- Le groupe messenger ne fait plus parti des médias officiels de l'association.
- Une demande de salle a été effectuée début décembre auprès de la mairie de Villeneuve d'Ascq.  
Nous sommes dans l'attente d'une réponse. Le délai estimé est de 6 mois.

### Points positifs :

- Notre participation à Ludinord nous a apporté de la visibilité, de la crédibilité et surtout de l'expérience.
- Nous possédons désormais une image. Logo temporaire, bannière, flyers.

**À NOTER** : Le logo ayant été fait dans l'urgence nous sommes ouverts à toutes propositions de changements.

- Un discord dédié à l'association a vu le jour, et devient un média officiel de l'association. L'adresse du discord est disponible sur simple demande.
- La page et le groupe facebook deviennent officiellement les médias d'annonce de l'association.
- Le Parc du Héron reste après délibération le lieu officiel pour les entraînements de l'association.

## 8) Élection du bureau.

Rappel sur les droits et devoirs de chaque membre d'un bureau. Celui-ci est disponible dans le document **Organisation de l'association** disponible à tous les membres sur simple demande.

Présentation des candidats au poste de président :

- DJEMOUI Clément.
- BURY Yann.
- HUART Kévin.

Présentation des candidats au poste de secrétaire :

- DJEMOUI Clément.
- BURY Yann.
- HUART Kévin.

Présentation des candidats au poste de trésorier :

- NIGON Aurelien.
- HUART Kévin.

Après une présentation orale des motivations de chaque candidat, les votes commencent. Les votes se font par poste et à bulletin confidentiel dans une urne fermée. Le dépouillement est réalisé par LESAFFRE Théophile.

Résultant du vote pour le poste de président (9 votants)

- DJEMOUI Clément, 2 votes
- BURY Yann, 1 vote
- HUART Kévin, 6 votes
- Blanc ou nul. 0 vote

Résultant du vote pour le poste de secrétaire (9 votants)

- DJEMOUI Clément, 4 votes
- BURY Yann, 5 votes
- HUART Kévin, retiré de la liste.
- Blanc ou nul. 0 vote

Résultant du vote pour le poste de trésorier (9 votants)

- NIGON Aurelien. (8 votes)
- HUART Kévin, retiré de la liste.
- Blanc ou nul. 1 vote

Mr HUART Kévin devient le nouveau président.

Mr BURY Yann reste secrétaire.

Mr NIGON Aurélien devient le nouveau trésorier.

## 9) Élection des responsables.

Explication sur les droits et devoirs de chaque responsable. Celle-ci est disponible dans le document **Organisation de l'association** disponible à tous les membres sur simple demande.

S'est présenté en tant que responsable entraînements GN :

- DJEMOUI Clément.

Validé par le bureau et les membres présents à l'unanimité.

Celui-ci étant membre de l'association, la prise des fonctions est immédiate.

S'est présenté en tant que responsable communication :

- FLEURY Mathieu.

Validé par le bureau et les membres présents à l'unanimité.

Celui-ci étant membre de l'association, la prise des fonctions est immédiate.

S'est présenté en tant que responsable événements :

- LESAFFRE Théophile.

Validé par le bureau et les membres présents à l'unanimité.

Celui-ci n'étant pas membre de l'association, il ne prendra ses fonctions qu'après inscription.

S'est présenté en tant que responsable orthographe :

- GRIBAUT Aymeric.

Validé par le bureau et les membres présents à l'unanimité.

Celui-ci n'étant pas membre de l'association, il ne prendra ses fonctions qu'après inscription.

## 10) Présentation du plan d'action du nouveau bureau (si existant).

Non fait. Une réunion du CA sera organisée prochainement.

## 11) Modification du siège de l'association.

Comme prévu par l'article 3 des statuts de l'association, le nouveau bureau prend pour décision de modifier le siège de l'association.

Nouveau siège : 1/1 chemin des cygnes, 59650 villeneuve d'Ascq.

Signature du président  
HUART Kévin



Signature du secrétaire  
BURY Yann

